Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024

Liberté · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	ētaples
Délibération n° 2	Conseil Municipal du Lundi 10 Juin 2024
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 8.5 – Politique de la Ville

Le Lundi Dix Juin deux mille vingt quatre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

	Présents: Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Sébastien BAILLET,
Date de convocation :	Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame
31/05/2024	Maryse MAILLART, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Dominique
Section of Section (Control of Section)	DELSAUX Adjoints, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Gérard
Membres présents : 19	ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Caroline ROSSIGNOL,
	Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Philippe RAMET, Madame
Membres ayant donné pouvoir : 6	Marie-Antoinette LISIK, Madame Coralie PRUVOST, Monsieur Adrien
	BACLET, Monsieur René BONVOISIN, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur
Membre(s) excusé(s): 2	Jean-Pierre BOUVILLE. Conseillers municipaux.
Membre(s) non excusé(s): 6	About would make a water Madama Nathalia TILLIED à
	Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Nathalie TILLIER à
Nombre de votants : 25 puis 23	Madame Aurore WACOGNE, Madame Christelle BEAURAIN à Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Laurence PLAISANT à Monsieur Sébastien BAILLET,
A for DELCATIV Designation with	DOUTOILLE, Maddille Laurence PLAISANT a Monsieur Sebastien DAILLET,

(Mme DELSAUX Dominique quitte Monsieur Jean-Michel GOSSELIN à Monsieur Philippe RAMET, Monsieur la séance à 18 h 55) Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE. Affiché le 13/05/2024

Absent (s) excusé (s): Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN.

Absent (s) non excusé(s): Madame Marine NEMPONT, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Grégory HURTREL, Monsieur Jean-Paul HAGNÉRÉ et Monsieur Xavier BRASSART.

Votants: 25 puis 23 (Madame Dominique DELSAUX quitte la séance à 18 h 55)

Secrétaire de séance : Madame Aurore WACOGNE

Objet : Contrat de ville - Validation de la programmation 2024 et de son financement.

Rapporteur: Monsieur Le Maire Ville Synthèse de la délibération : Contrat de Validation de la programmation et de son financement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'appel à projets 2024 relatif au contrat de ville d'Etaples-sur-mer défini sur la base des thématiques suivantes : cohésion sociale, emploi, développement économique, habitat et cadre de vie, lutte contre les discriminations, égalité femmes-hommes, promotion de la citoyenneté,

Vu la délibération du 30 mai 2024 de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois,

Considérant les arbitrages réalisés d'une part, par le comité de validation le 10 octobre 2023, et d'autre part, par le comité des financeurs le 29 mars 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la programmation ci-après exposée et d'accepter le financement énoncé, soit 48 100 € à la charge de la Commune d'Etaples-sur-mer :

			Coût total	Financement									
Porteur	Intitulé action	Pilier concerné	action	État : CGET	Droit commun	CA2BM	Région	Dpt	Fonds Propres	CAF	Commune		
AAP Politique de la Ville 2022													
CCAS Bien manger, bien dans son corps		cohésion sociale/éducation	5 245 €	2 500 €		2 100 €			645€				
CCAS	PRE	cohésion sociale/éducation	136 500 €	80 500 €						9 500 €	46 500 €		
Ville d'Étaples	L'engagement c'est permis	cohésion sociale/éducation	6 400 €	2 400 €		2 400 €					1 600€		
1	Total:		148 145€	85 400 €	0€	4 500 €	0€	0€	645€	9 500 €	<mark>48 100 €</mark>		

La délibération est adoptée par 25 voix pour.

Vu pour être affiché le 13 Juin 2024 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire Franck TINDILLER

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.

	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 062-216203182-20240610-DEL2-100624-DE																		
		Autre		*		¥ 501 IES	260€				10 000 €			Accusé	certifi	é exécutoi r le préfet	ire		24 232 €
				lec.			12		_	-	100		43		50			8	
		Communes						1 600 €	2 000 €								46 500 €		50 100 €
		CAF											2 380 €				9 200 €		11 880 €
		Fonds	Spidora							1 000 €					1 000 €	645€			2 645 €
		Département			1000€														1 000 €
les-sur-Mer	Financement	Région																7 500 €	7 500 €
lle 2024 Etap		Ca2bm CISPD																4 000 €	4 000 €
que de la vi		CA2BM	3 000 €	2 940 €	1 000 €	2750€	8 000 €	2 400 €	4 000 €	1500€	2 000 €	2 500 €	2 500 €	3 250 €	3 000 €	2 100 €		9 000 €	46 940 €
Programmation Politique de la ville 2024 Etaples-sur-Mer		Droit																26 246 €	26 246 €
Progra		Etat : CGET	3 000 €	2 940 €	2 000 €	2 750 €	6 000 €	2 400 €	4 000 €	2 500 €	2 000 €	2 500 €	2 500 €	3 250 €	2 500 €	2 500 €	80 500 €	2 000 €	123 340 €
	Coût total	action	€ 000 €	5 880 €	4 000 €	3 200 €	15 260 €	6 400 €	10 000 €	5 000 €	14 000 €	5 000 €	11 752 €	6 500 €	7 000 €	5 245 €	136 500 €	53 846 €	297 883 €
	1-11-1	intitule action	A,B,C Déclic	Les parents et leurs enfants en formation secours	Sensibilisation des jeunes à l'entreprenariat	La mobilité et nous	Permanences juridiques	L'engagement c'est permis	Sport et culture en harmonie	L'outil en main	Aidons les jeunes des quartiers à devenir entrepreneur de leur vie	Jardins Urbains	Ateliers pour parents séparés	Village santé solidarité	Kid Sitting	Objectif 2 B, bien manger, bien dans son corps	Programme Réussite Educative	Intervenant social addictions	
	t	ination	AIFOR	Ecole Jean Moulin et Rombly	BGE Littoral Opale (liste 2)	CAZBM	CIDFF	Mairie d'Etaples	Association sportive	Association L'Outil en mains	Réseau Étincelle	Ressources pour tous	UDAF (liste 2)	CAZBM	Centre social CAF	ccas	ccas	ALAJ	

